

## SÉANCE DU 22 MAI 1914

PRÉSIDENCE DE M. P.-A. DANGEARD.

M. F. Moreau, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans cette séance, M. le Président proclame membres de la Société :

MM. CHMIELEWOSKI (Paul), licencié ès sciences, 15, rue des Bluets, à Alfortville (Seine), présenté par MM. Dangeard et Lutz.

COTILLON, docteur en droit, 6, rue du Cloître-Notre-Dame, à Paris, IV, présenté par MM. Gagnepain et Guillaumin.

M. Lutz lit les deux communications suivantes :

### Notes de Botanique systématique;

PAR M. L. GIRAUDIAS.

#### I

Sous ce titre, que j'ai choisi aussi effacé que possible, je me propose de réunir et de communiquer les observations qu'a pu faire, au cours d'une carrière déjà longue, un botaniste qui n'a d'autre mérite que de s'être livré, pendant près de cinquante ans, à l'étude de la Botanique systématique et de l'avoir aimée comme elle doit l'être, c'est-à-dire ardemment. Encore qu'un très important ouvrage sur la flore française ait vu récemment s'achever sa publication, je ne pense pas que tout ait été dit sur notre flore. Il y restera longtemps encore à glaner pour des observateurs patients et avertis. Ces notes, si brèves que je m'applique à les rédiger, paraîtront sans doute encore trop lon-

gues à ceux qui voient les choses de très haut. Mais, quelque opinion que l'on professe sur leur importance et leur contingence, les faits sont les faits. S'ils paraissent parfois variés et même contradictoires, c'est peut-être uniquement parce qu'ils sont observés avec des yeux différents, par des esprits ondoyants et divers et que leur apparente diversité n'est que subjective. Laissez-moi croire que sous la confusion d'idées presque anarchique que nous constatons, il existe un fond solide de vérité, qui, de même que du chaos jaillit autrefois la lumière, éclairera splendidement ceux qui viendront après nous. Ce sera notre honneur d'avoir préparé, chacun dans la mesure de nos forces, la révélation de cette vérité.

L'herbier qui contient les témoins des observations qui vont suivre est à la disposition des botanistes qui me feraient l'honneur de vouloir le consulter.

*Cochlearia stenocarpa* R. F. *Fl. fr.* II, p. 202.

Cette forme (ou race) que ses auteurs caractérisent par « son facies grêle, ses silicules petites, elliptiques, atténuées à la base et au sommet, sa cloison elliptique allongée », a été rencontrée par moi, en un unique et maigre échantillon, dans les sables maritimes de Saint-Guérolé, près Penmarc'h (Finistère) le 2 juillet 1899.

Quelle est la valeur taxonomique de cette plante? Je n'ai pas l'intention de m'amuser au petit jeu, autorisé par la loi de nomenclature, qui consisterait à changer la place de certaines plantes dans la hiérarchie de l'espèce, afin de substituer mon nom à celui du botaniste qui les a décrites. J'ai déjà assez de peine à me reconnaître dans cette hiérarchie, qui varie souvent avec les floristes. Mais le mot race a un sens bien défini fondé sur l'invariabilité de certains caractères pendant plusieurs générations successives. Je me demande comment on peut créer une race au vu d'échantillons d'herbier, sans l'avoir suivie, soit par la culture, soit sur le terrain pendant plusieurs années. Mais je suis peut-être trop exigeant, et du reste j'accepte la création de la *Flore de France*.

Ce qui m'a inspiré quelque doutes, c'est que j'ai récolté le 31 mai 1872, au Platin d'Angoulins près de la Rochelle, parmi les galets, un échantillon de *Cochlearia danica*, qui, avec des

silicules normales, porte des silicules plus allongées, et notamment une dont les valves tombées ont laissé à découvert une cloison elliptique et atténuée à la base et au sommet. J'ai eu la curiosité de voir au Muséum les *Cochlearia* de l'herbier Cosson, mis obligeamment à ma disposition par le conservateur, notre distingué confrère, M. Jeanpert, et j'y ai trouvé, recueilli par M. Cosson lui-même à la Pointe des Minimes, près de la Rochelle, le 28 mai 1851, un vaste échantillon de *Cochlearia danica* dont les silicules présentent tous les passages de la silicule à cloison suborbiculaire à la silicule à cloison elliptique. Le même mélange se remarque sur une *Cochlearia* de Granville (Manche), leg. Beaupré, 25 juillet 1860. Enfin une part, récoltée par Eloy de Vicq, dans les sables maritimes de la Somme le 18 avril 1852, représentée par de grêles échantillons dont un porte une seule silicule formée, laquelle est elliptique, doit être identique à la plante décrite par M. Rouy, et peut-être à la variété *microcarpa*.

Je ne veux pas oublier que M. Ch. Guffroy a signalé ici même, vol. LIX, p. 318, qu'il possède de Bretagne des *C. danica*, accusant des variations dans la grandeur des silicules et la forme de la cloison. Il ne dit pas toutefois si ces variations se présentent sur le même individu ou sur des individus différents.

De ces observations on doit conclure que, si le *Cochlearia stenocarpa* est réellement une race, la plante de la Charente-Inférieure et de la Manche constitue au moins une variété à laquelle je propose de donner le nom de var. *mixta*.

*Diagnose latine* : A. typo differt siliculis variis, aliis ovato rotundatis, aliis ellipticis, pariete elliptica, ad basim et ad summum diminuta.

Si j'ai cru devoir donner un nom à cette variété, ce n'est pas que je me fasse de sa valeur une opinion exagérée, bien qu'elle soit facilement reconnaissable à l'œil le moins exercé, mais (et ceci me servira de règle dans ces notes), je ne veux pas qu'un botaniste moins scrupuleux se fasse honneur, en la baptisant, d'une observation qui m'est personnelle.

**Malachium aquaticum Fr. v. arenarium Godron.**

Ménilles (Eure), 21 septembre 1886, leg. Lecointe. Les échantillons de l'Eure ont bien les feuilles inférieures des tiges fer-

tiles pétiolées et tronquées à la base, mais ils sont de grande taille : 40-45 cm, et assez développés dans toutes leurs parties, même dans la panicule assez fournie.

**Elatine hexandra DC.**

Cette espèce non indiquée en Corse dans la *Flore de France* de M. Rouy y existe cependant. Elle a été distribuée des environs de Calvi par Soleirol (exs. n° 1023). La plante de Corse a les fruits plus pâles que celle du centre de la France, et la plupart de ses feuilles ont le limbe plus court que le pétiole.

**Calystegia sepium Br. var. *flore roseo*.**

Cette variété n'est pas mentionnée dans la *Flore de France* de M. Rouy. Elle a cependant été signalée comme fréquente dans le pays basque par feu le docteur Gillot, dans son Rapport sur les excursions de la Société botanique de France dans les Basses-Pyrénées, en 1879. Je l'y ai retrouvée moi-même en 1912 et je l'ai suivie le long de la voie ferrée qui va de Saint-Jean-Pied-de-Port à Bayonne, et aussi à Anglet, non loin du littoral.

Antérieurement, je l'avais observée dans l'Ariège, assez fréquemment aux environs de Foix, et même dans la Charente-Inférieure, à Nuaille-sur-Boutonne, le 29 juillet 1883.

Je la possède enfin de Nierderlissnitz (Saxe royale). Leg. Fritzsche, juillet 1897.

Le type à fleurs blanches croît d'ailleurs dans les mêmes localités, du moins en France.